



RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « PRONOSTICS EURO 2024 » ORGANISÉ PAR LE CSE LEADER GROUP

Article 1 - Présentation :

Dans le cadre de ses activités, le CSE Leader Group, organise du lundi 10 juin au dimanche 14 juillet 2024 inclus*(cf Art.4), un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat, afin de faire connaître son objet, ses activités et ses moyens de communication auprès des salariés.

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 2 - Participants :

La participation au jeu concours est ouverte à tous les salariés rattachés au Leader Intérim et dans les effectifs durant la période du jeu.

Article 3 - Modalités de participation :

La participation au jeu concours est possible jusqu'au dimanche 14 juillet 2024 - 20h59.

Pour jouer, il suffit de répondre au formulaire, disponible sur le site du CSE :
<https://leadercse.com/>

Le salarié doit ensuite créer un compte d'accès. Il y renseigne ses :

- Prénom,
- Nom,
- Adresse e-mail
- Son numéro d'identifiant du site <https://leadercse.com/>

Le salarié accepte le traitement des données personnelles collectées et le règlement du jeu, après en avoir pris connaissance.

Ces données sont conservées jusqu'à la fin du concours. Une fois les gagnants sélectionnés et communiqués au CSE, les données sont supprimées du site



internet des pronostics de l'Euro 2024 géré par notre agence de communication C'CommCE.

IMPORTANT : En cas de création de plusieurs comptes pour un même salarié, seule la 1^{ère} participation sera prise en compte. Les autres participations seront automatiquement supprimées et non considérées.
Seule l'inscription avec un numéro d'identifiant correct seront prises en compte.

PRECISION : le navigateur Internet Explorer ne permet pas une bonne utilisation de ce jeu concours. Vous devez utiliser Google Chrome, Edge ou Mozilla Firefox pour y participer. Le jeu est accessible depuis un ordinateur personnel ou professionnel, un smartphone ou une tablette.

La participation se fait à l'initiative du salarié uniquement.

Toute inscription incomplète, émanant d'une personne non autorisée à participer ou parvenue après la date limite du jeu concours sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

Le compte crée par le salarié est valable pendant toute la durée du jeu.

Article 4 – Modalités du jeu :

Pronostics libres par phase, pendant toute la durée de l'EURO. Indiquer le gagnant / perdant / égalité (pour les matchs de groupe uniquement) ainsi que les scores.

La saisie de l'ensemble des pronostics se fera de la façon suivante :

- **Pronos phase matchs de groupe**

Du lundi 10 juin au mercredi 26 juin 2024

- **Pronos des 8èmes de finale**

Du jeudi 27 juin au mardi 2 juillet 2024

- **Pronos des quarts de finale**

Du mercredi 3 au samedi 6 juillet 2024

- **Pronos des demi-finales**

Du dimanche 7 au mercredi 10 juillet 2024

- **Pronos de la finale**

Du jeudi 11 juillet au dimanche 14 juillet 2024

Tous les matchs sont ouverts aux pronostics tout au long de la phase.



Il ne sera plus possible de pronostiquer lorsqu'un match a commencé (accès automatiquement clôturé au pronostic du match à l'heure initiale du début de match. Il n'y aura pas de prise en compte d'un report de début de match pour raisons exceptionnelles dans la même journée).

Pronostics (et scores si option choisie) à indiquer avec prolongation, hors tirs aux buts.

Le salarié pourra choisir de pronostiquer les matchs souhaités.

- Exemple 1 : un salarié peut pronostiquer les matchs au jour le jour.
- Exemple 2 : un salarié peut pronostiquer tous les matchs d'une phase en une seule fois.

IMPORTANT : UN PRONOSTIC VALIDÉ NE POURRA PAS ETRE MODIFIÉ, MEME SI LE MATCH N'A PAS ENCORE EU LIEU.

Ces modalités sont valables pour l'ensemble des matchs de l'Euro 2024.

Article 5 - Calcul des points et résultats :

Tout au long du jeu-concours, des points seront attribués aux participants en fonction de leurs pronostics comme suit :

- 1 point par pronostic correct (choix du vainqueur ou match nul – uniquement possible pour les matchs de poule)
- 1 point en plus si pronostic du score est correct.

Article 6 - Attribution des dotations :

Sont mis en jeu pendant toute la durée du jeu concours une liste de lots qui sera communiquée prochainement.

Les gagnants seront invités à récupérer leur lot auprès du CSE aux horaires de permanence, après l'annonce des gagnants, à l'issue de l'Euro de football 2024. Le CSE s'engage à mettre tout en œuvre pour récompenser les gagnants dans les délais les meilleurs.

Article 7 : Publication des résultats :



Les résultats seront communiqués à l'issue du Jeu via les moyens de communication habituels du CSE.

Le CSE se réserve le droit de modifier les dates et les modalités du jeu-concours ou de son annulation à tout moment.